

Commune d'Aubignas

Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 août 2022

Présents :

Serge VILLARD, Nadège BODY, Pascal BOSQUET, Lilian BREYSSE, Martine CHARLEMAGNE, Sylvie DIMEGLIO, Myriam FIALON, Frédéric SOUTRENON, Jean-Michel UCCHEDDU

Absent : Frédéric CHALANCON qui a donné son pouvoir à Lilian BREYSSE

Ordre du jour

1. Validation du CR du 08 juillet 2022
2. Présentation du devis de l'ancien cimetière de l'Église
3. État des lieux de l'avancée des projets
4. Questions diverses

1. Validation du CR du 08 juillet 2022

Validé à l'unanimité.

2. Présentation du devis de l'ancien cimetière de l'Église

Les élèves et leur formateur du centre de formation CFPPA Olivier de Serres – Le Pradel ont proposé une liste de végétaux à planter sur l'ancien cimetière de l'Église.

Les végétaux ont été choisis en fonction de leur résistance à la sécheresse et au vent ainsi qu'à l'entretien qu'ils nécessitent.

Le devis a été établi auprès de la jardinerie Chambouleyron (Garden Center) de Saint Privat.

Afin de prendre une décision, le conseil souhaite inviter le formateur pour un échange autour du projet. Un autre devis sera aussi demandé auprès d'autres jardineries.

3. État des lieux de l'avancée des divers projets

a- Eau

Projet de sécurisation dans la distribution de l'eau,

Monsieur le Maire a rencontré le représentant du syndicat du FAY et un technicien de la SAUR.

La communauté de communes DRAGA peut mettre à disposition 50 m³ par jour pour la commune d'Aubignas, en priorité pour le bas du village. Pour cela, le syndicat doit demander un accord de principe à la communauté de communes DRAGA.

Le coût inclura une part fixe, l'abonnement et une part variable, qui correspond au coût d'investissement et de fonctionnement de la distribution de l'eau.

Pour arriver à un taux de subvention d'environ 80%, il est nécessaire de faire une demande de subvention auprès du Conseil départemental et de l'Agence de l'Eau.

Production et consommation

Les relevés hebdomadaires permettent de constater que la production de l'eau baisse légèrement mais régulièrement. Cependant, les habitants d'Aubignas ont dans l'ensemble été sensibilisés par l'alerte donnée par la mairie. Par conséquent, la consommation est restée raisonnable. En continuant de la sorte, le village ne devrait pas subir de pénurie d'eau cette fin d'été.

La remise en état du réservoir de l'Aiguille est toujours en discussion.

b- City Park

En juillet, une rencontre a eu lieu avec le technicien responsable de la conception du projet.

Un délai de 2 mois est nécessaire pour passer commande. La DETR a fourni un arrêté attributif mais il manque celui de l'Agence Nationale du Sport.

Le conseil valide à l'unanimité l'attente de l'arrêté attributif de subvention de l'ANS pour lancer le projet.

4. Questions diverses

a- L'école

Avec 36 élèves inscrits, l'école ne compte plus que 2 classes. La 3^e classe a donc été réaménagée pour redevenir un espace pour la cantine.

b- Au niveau du personnel :

Des mouvements de personnel ont eu lieu pendant l'été mais tout est mis en place pour assurer le bon fonctionnement de la mairie.

c- Les gîtes

Le grand gîte a été loué jusqu'en septembre par des touristes. Il sera ensuite loué par une famille d'Aubignas le temps de travaux dans sa maison.

Le petit gîte est aussi en location pour un temps indéterminé.

d- Travaux de la voirie

Panneau de hauteur sur le chemin de Fontgiraud

Un panneau permettant de signaler la hauteur du pont chemin de Fontgiraud a été installé début juillet mais a été enlevé par les techniciens Axione lors de la mise en place de la Fibre dans ce quartier. Il sera à nouveau fixé sur un poteau à étudier selon l'emplacement.

Mise en place de buses route du Coiron

Réaménagement de la route avec l'installation de deux buses, route du Coiron pour permettre l'écoulement de l'eau sans abîmer la route.

Réfection de la voirie

- La montée de l'Église est une réussite.
- La barrière a été réparée.
- La route de la Mûre est à terminer.
- Certains arbres qui empiétaient sur l'Impasse Fontgiraud ont été élagués.

Pour le moment, les dépenses de voirie sont inférieures au devis validé.

e- Courrier de M. Saulignac, député de l'Ardèche

M. Saulignac propose de rencontrer les membres du conseil municipal.

Le conseil est favorable à cette rencontre pour évoquer le « Tourne à Gauche » ainsi que les problèmes des transports scolaires.

f- La fibre

Les travaux continuent pour l'installation de la fibre. Certains quartiers ont rencontré quelques désagréments mais ceux-ci ont été rapidement gérés.

g- Parcours Aubignas

Un document, aboutissement d'un travail entre la Pie sur l'Amandier, la mairie et le Pays d'Art et d'Histoire, a été édité pour permettre de visiter le village en autonomie.

L'inauguration aura lieu le 17 septembre lors de la journée du patrimoine.

RV à 10h30 devant le château.

h- Déchets

La commune cherche toujours des solutions pour permettre aux habitants de réduire le volume des déchets, notamment en ce qui concerne le compost.

Ainsi, Monsieur le Maire a rencontré une responsable des déchets de la communauté de communes. Une formation est proposée pour devenir « Guide composteur ». Cette formation se présente sous la forme de 5 modules (5 dates). *Cette formation est ouverte à tous et est gratuite.*

La communauté de communes peut livrer des composteurs individuels (25€) et collectifs (gratuit).

i- Repas

Les tarifs de la cantine dépendent du Quotient familial.
Le portage des repas concerne 2 habitants de la commune.

Repas des anciens :

Une réflexion a lieu sur les modalités du repas des anciens au mois de décembre.

2 formules sont envisagées :

- Commander auprès du « Bistro de Pays » de St Jean le Centenier et servir dans la salle des fêtes
ou
- Être accueillis dans un restaurant.

Ces deux propositions sont soumises à réflexion et seront de nouveau abordées lors du prochain conseil.

Date du prochain conseil : jeudi 6 octobre

Fin du conseil à 22h20.
La secrétaire de séance.